

direct au Canada, le ministre croit-il sincèrement que les contribuables et l'industrie des richesses naturelles en ont pour leur argent?

M. Caccia: Monsieur le Président, je serais porté à conclure que les travailleurs qui occupent des emplois dans les usines dont a parlé le député, ne considèrent pas que l'argent des contribuables est gaspillé. Il leur permet de garder leur emploi.

M. Darling: Monsieur le Président, le ministre sait combien je me préoccupe de l'environnement. Hier, j'ai posé une question concernant les pluies acides. L'un des principaux responsables des pluies acides est le protoxyde d'azote qui s'échappe des automobiles. Nous savons que les pluies acides nuisent beaucoup à nos forêts. Le ministre sait également que les normes canadiennes sont trois fois moins sévères que les normes américaines à cet égard. Pourtant le ministre souhaite que les États-Unis adoptent un programme de lutte beaucoup plus rigoureux.

Je sais que le ministre devra d'abord convaincre son homologue aux transports, mais est-il disposé à recommander au cabinet de renforcer les normes concernant les émissions afin de nous donner un bon argument vis-à-vis de nos collègues américains? Le ministre y a-t-il déjà songé? Cette mesure pourrait-elle s'appliquer aux modèles de 1985? Une bonne proportion de voitures construites au Canada mais vendues aux États-Unis satisfont les normes américaines à cet égard. Les frais s'élèvent à environ \$200 par véhicule mais ce montant pourrait être inclus dans le prix de détail. Et ces mesures pourraient entrer en vigueur dès 1985 et non dans quatre ou cinq ans d'ici.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. La présidence permettra au député de répondre à cette question, mais je rappelle aux députés que leurs questions et commentaires doivent concerner les propos de l'orateur précédent sans constituer une nouvelle question en soi. Cependant, j'accorde au député le bénéfice du doute. Peut-être que la présidence n'a pas saisi tous les propos du ministre, mais à mon avis, il s'agit là d'une question nouvelle.

M. Caccia: Monsieur le Président, loin de moi l'idée de vous contredire. Le député a raison de relier la question des oxydes d'azote, NOx, au dommage causé à nos forêts. Je le comprends, et je le remercie pour ses intéressantes observations. J'en ai pris note. Je peux dire au député que je m'oriente bel et bien dans cette direction. Or, la route est longue et il est impossible d'imposer des restrictions sur une courte période. J'espère que mes efforts en ce sens porteront bientôt fruit. Je vous en aviserai en temps opportun.

M. Oberle: Monsieur le Président, avant d'entrer dans ce débat, je voudrais poser une question au ministre. A plusieurs reprises la semaine dernière au cours de la période des questions et hier lors du débat, on s'est enquis auprès du ministre sur les ententes forestières avec les provinces et sur la vente aux enchères qui sera tenue jeudi. Le ministre peut-il nous dire s'il est exact que ses deux collègues, le ministre des Transports (M. Axworthy), représentant du Manitoba et le ministre d'État au Développement économique (M. Johnston), assisteront à cette vente aux enchères afin de retrancher de l'entente du Manitoba la somme de 50 millions de dollars, les retombées de cette subvention étant imprévisibles et douteuses? Les

Les subsides

arbres n'arrivent à maturité qu'au bout de 60 ans. Par contre, si on accorde une subvention directe à une usine de pâtes et papiers ou à une scierie, on crée des emplois sur-le-champ.

Le ministre peut-il préciser s'il se trouve bien confronté à cette situation dans le cadre de la vente aux enchères, et comment il entend s'en sortir? Retranchera-t-on 50 millions de dollars de l'entente du Manitoba? Quand signera-t-on cette entente? Qu'est-ce que le ministre a à dire à cet égard, après s'être fermement engagé, hier et précédemment, à faire son possible pour que ces fonds ne soient pas supprimés?

M. Caccia: Monsieur le Président, je voudrais accéder aux demandes de mes collègues, car je considère que c'est mon devoir en tant que député. Je suis tenu, de par mon serment d'office, de ne rien divulguer des questions à l'étude au cabinet. Je comprends très bien que le député veuille savoir. J'espère qu'il comprendra à son tour que je ne puis lui donner une réponse précise.

M. Yurko: Monsieur le Président, en parlant des réunions du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement, le ministre a éveillé des souvenirs. Je voudrais lui poser une question. Si je me rappelle bien, les ministres de l'Agriculture n'étaient pas souvent représentés aux réunions du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement. Le secteur forestier englobe la production, la conservation, la commercialisation et l'emploi. C'est un secteur de ressources renouvelables comme celui de l'agriculture. Certains d'entre nous se demandent pourquoi on ne rapproche pas davantage ces deux secteurs.

Je me souviens qu'on a proposé de regrouper la foresterie et l'agriculture dans un même ministère. Les provinces y ont songé sérieusement. Étant donné que la foresterie fait partie de ses compétences, le ministre entretient-il des contacts étroits et constants avec le ministère de l'Agriculture, notamment dans le domaine de la recherche, de la commercialisation et pour d'autres questions communes aux deux ministères, ces derniers s'occupant tous deux de ressources renouvelables par opposition aux ressources non renouvelables que nous exploitons dans notre pays?

● (1240)

M. Caccia: Monsieur le Président, le député soulève à mon avis un excellent point. Peut-être mes rapports avec les représentants de l'agriculture ne sont-ils pas aussi fréquents qu'il devraient l'être selon le député. J'y verrai. Bien sûr, j'échange et je discute souvent avec le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Toutefois, je ne voyais pas autant de points en commun entre nos deux ministères. Je tenterai d'en tenir compte à l'avenir.

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur le Président, je vais poursuivre sur la lancée de la question que j'ai posée au ministre. D'après mes sources, on va retrancher 50 millions de l'entente qu'il est sur le point de conclure avec le Manitoba. Ces 50 millions étaient destinés au reboisement dans cette province. Le ministre a répondu qu'il ne pouvait révéler la teneur des discussions confidentielles au cabinet, et je le comprends. Je suppose cependant qu'il aurait répondu par l'affirmative et que ce montant sera retranché de l'entente.